

## 2D IMMO

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 12, rue de Rennes  
35230 BOURGBARRE

915 092 373 RCS RENNES

\* \* \* \* \*

### ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Les soussignés,

- **M. Dominique DOSSE**  
Propriétaire de DIX parts, ci 10 parts  
En pleine propriété
- **La Société 2D INVEST**  
*Représentée par M. Dominique DOSSE*  
Propriétaire de NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF parts, ci 990 parts  
En pleine propriété

Soit les deux seuls associés de la Société 2D IMMO, détenant ensemble 1.000 parts sociales, soit la totalité des parts émises par ladite Société,

En la présence de Monsieur Dominique DOSSE, gérant,

Statuant conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 21.7 des statuts, étant déclaré à ce titre que l'ordre du jour de la présente réunion et le projet des décisions ci-après ont été communiqués aux associés préalablement à la présente réunion et qu'il a été fait droit à l'ensemble des demandes de chaque associé dans le cadre de son droit à l'information, chaque associé reconnaissant avoir disposé des pièces et informations nécessaires lui permettant de se prononcer en connaissance de cause sur les projets de décisions soumis,

Connaissance prise de l'ordre du jour suivant :

- *Modification de la date de clôture de l'exercice social ;*
- *Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;*
- *Suppression des articles 26 à 31 des statuts ;*
- *Pouvoirs à donner en vue des formalités.*

Ont pris les décisions suivantes :

#### **PREMIÈRE DÉCISION**

Les associés, connaissance prise de l'exposé de la gérance, décident à l'unanimité de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 août de chaque année au lieu du 31 décembre initialement fixé, à compter de l'exercice en cours.

L'exercice social en cours ayant débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2024 aura donc une durée exceptionnelle de huit (20) mois, jusqu'au 31 août 2025.

DS  
DD

## **DEUXIÈME DÉCISION**

En conséquence de la décision précédente, les associés décident, à l'unanimité, de modifier l'article 6 des statuts désormais rédigé comme suit :

### **« ARTICLE 6 – EXERCICE SOCIAL**

*L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE de chaque année et se termine le 31 AOÛT de l'année suivante. »*

Le reste de l'article est supprimé.

## **TROISIÈME DÉCISION**

Les associés décident, à l'unanimité, de supprimer purement et simplement les articles 26 à 31 des statuts devenus sans objet.

## **QUATRIÈME DÉCISION**

Les associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

\* \* \* \* \*

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associées sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

A cet effet, un original des présentes est remis à la Gérance qui le reconnaît.

### **Mention particulière relative à la signature électronique par DocuSign**

*Les associés requièrent expressément du rédacteur des présentes que le présent acte soit signé par voie de signature électronique via l'application logicielle « DocuSign » en application des articles 1366 et suivants du Code civil.*

*Les associés dispensent le rédacteur des présentes d'établir un exemplaire original du présent acte par signataire, par dérogation expresse aux dispositions de l'article 1375 du Code civil.*

*En conséquence de quoi, il est reconnu et pleinement accepté par chaque associée que :*

- *L'existence, l'origine, la réception, la consistance et l'intégrité du présent acte seront pleinement et suffisamment établies à l'égard de chaque signataire par la transmission électronique de celui-ci à l'ensemble des signataires.*
- *Le présent acte entrera en vigueur à la date de signature par le dernier en date des signataires.*

LES ASSOCIES	SIGNATURE
<p><b>M. Dominique DOSSE</b></p>	<p>DocuSigned by: <i>Dominique Dosse</i> 45020117E5804E4...</p> <p>28-10-2024   00:50:31 PDT</p> <p><i>Date de signature :</i></p>

<p><b>La SARL 2D INVEST Pour la Société M. Dominique DOSSE</b></p>	<p>DocuSigned by: <i>Dominique Dosse</i> 45020117E5804E4...</p> <p>28-10-2024   00:50:31 PDT</p> <p><i>Date de signature :</i></p>
<p><b>LA GERANCE</b></p>	<p><b>SIGNATURE</b></p>
<p><b>M. Dominique DOSSE</b></p>	<p>DocuSigned by: <i>Dominique Dosse</i> 45020117E5804E4...</p> <p>28-10-2024   00:50:31 PDT</p> <p><i>Date de signature :</i></p>